CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Énergie : l'Abitibi-Témiscamingue doit disposer des moyens pour contribuer pleinement aux ambitions du Québec

Abitibi-Témiscamingue, le 18 novembre 2026 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) demande au gouvernement du Québec de mettre en place un véritable plan énergétique régional afin de prévoir les approvisionnements et les infrastructures énergétiques nécessaires au développement de la région. Elle donne également son appui à la demande de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la tenue d'états généraux sur l'énergie, qui permettrait de brosser un portrait des possibilités de chaque région et de réunir tous les acteurs du milieu afin d'établir une vision énergétique commune.

L'énergie figure parmi les cinq priorités gouvernementales de la CPAT. Sans renforcement du réseau, la capacité de raccordement encore disponible pour de nouveaux projets industriels dans la région serait estimée à environ 10 mégawatts. L'incertitude liée à la capacité de raccordement des projets compromet la capacité du territoire à accueillir de nouveaux investissements et à soutenir la croissance de ses entreprises.

« Notre région a des ressources, des entreprises et des projets. Ce qu'il lui faut, c'est l'énergie pour les réaliser. Actuellement, notre région est trop souvent absente des stratégies et des discussions nationales sur l'énergie. L'Abitibi-Témiscamingue doit avoir une place dans la planification énergétique du Québec, avec des engagements clairs, des échéanciers et surtout des investissements qui permettent à nos communautés de se projeter dans l'avenir », affirme Gilles Chapadeau, président de la CPAT.

Un plan énergétique régional et des engagements concrets

La CPAT demande que le développement énergétique de l'Abitibi-Témiscamingue repose sur quatre interventions complémentaires :

- Le renforcement des infrastructures de transport d'électricité pour répondre aux besoins actuels et futurs;
- Le développement de nouveaux corridors énergétiques pour soutenir la croissance;
- Une meilleure intégration de la région dans les stratégies énergétiques du Québec;
- La reconnaissance concrète du potentiel régional, notamment en matière d'énergie renouvelable.

Des obstacles à la production et à l'approvisionnement

Le projet hydroélectrique communautaire Onimiki est présentement en cours de développement au Témiscamingue, tout comme des projets solaires qui sont présentement en évaluation par la société d'État. Pendant ce temps, d'autres projets tels que la centrale thermique à Senneterre, qui peut contribuer à 34,5 mégawatts, sont toujours en négociation du renouvellement de leur entente avec Hydro-Québec.

La CPAT croit que l'Abitibi-Témiscamingue pourrait contribuer davantage au développement de nouvelles sources d'énergie sur son territoire, que ce soit hydroélectrique, éolien ou solaire, si la région disposait de davantage de prévisibilité par rapport à la capacité de raccordement au réseau d'Hydro-Québec.

À cela s'ajoutent les contraintes liées aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire pour l'implantation de projets solaires, les perspectives restreintes de développement éolien et la capacité limitée du réseau de gaz naturel, particulièrement en période de pointe. Ces obstacles réduisent les possibilités de diversification énergétique et les options offertes aux entreprises pour répondre à leurs besoins.

« L'Abitibi-Témiscamingue doit disposer de moyens à la hauteur de sa contribution, de ses ambitions et des défis auxquels elle fait face », conclut M. Chapadeau.

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui représentent une population d'environ 148 500 habitants répartie dans 62 municipalités. Depuis 2015, elle est l'interlocutrice régionale privilégiée des gouvernements du Québec et du Canada.

- 30 –

Source et renseignements

Émilie Dumas
Directrice de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cell. : 819 856-6236